

L'EVOLUTION HISTORIQUE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIERE

Peter Hans Kolvenbach, sj

Une histoire de l'AP, d'après ses Directeurs Généraux (aux Secrétaires Nationaux de l'AP du monde, réunis à Rome, 1985)

Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir donné suite à l'invitation de venir à Rome pour discuter l'œuvre que l'église nous confie et qui s'appelle l'Apostolat de la Prière. Cette réunion est importante car elle permet des échanges sur les expériences des uns et des autres qui feront sans doute surgir des idées nouvelles; elle donnera aussi l'occasion de profiter pleinement de tout ce que des données théologiques, bibliques, liturgiques, historiques et spirituelles nouvelles offrent à l'Apostolat de la Prière pour son renouveau et pour sa rénovation et finalement la réunion permettra d'adapter encore davantage les Statuts au nouveau droit canon afin que l'Apostolat de la Prière pour un meilleur service, s'insère davantage dans les structures de l'Eglise d'aujourd'hui.

Ma tâche ce matin sera d'aborder ce vaste programme par une simple vue d'ensemble des inspirations et des difficultés que l'Apostolat de la Prière a connues au long de son histoire en prenant comme thème les rapports entre l'Apostolat de la Prière et les Généraux de la Compagnie.

Il n'y aura guère de révélations sensationnelles, mais tracer brièvement cette histoire, c'est évoquer des perspectives qui peuvent encore aujourd'hui, d'une manière négative ou positive, guider nos discussions.

L'histoire, déjà longue, de notre Mouvement peut facilement être divisée en trois périodes, d'une durée approximative de 50 ans chacune.

- La première concerne ses origines et sa première expansion;
- la seconde, son affermissement sous la direction des Généraux de la Compagnie;
- la troisième, son renouveau, et aussi sa crise durant les années qui ont suivi le Concile.

En suivant ce parcours, nous ferons ensemble quelques considérations, car l'histoire est toujours "magistra vitae".

Origines et expansion (1844-1892)

En 1844, le P. François-Xavier Gautrelet, alors âgé de 37 ans et père spirituel de nos étudiants de Vais fonda l'AP et le dirigea jusqu'en 1860.

Il se proposait deux choses: "faire de la prière un moyen de propagation de la foi", c'est-à-dire canaliser au service de l'évangélisation les énergies actives du Corps mystique; et sortir de leur petit égoïsme les bonnes et pieuses personnes (à l'origine l'AP se propagea presque exclusivement parmi les religieux et les religieuses!) en les amenant à s'intéresser aux grands problèmes de l'Eglise, en particulier aux missions, "par le zèle et la charité qui font sortir l'homme de lui-même" (L'Apostolat de la Prière", Lyon-Paris 1846, p. 84-85).

L'œuvre commencée par le P. Gautrelet aurait rapidement disparu par manque de structures, sans l'aide d'un jeune processeur de philosophie, le P. Henri Ramière (1861-1884). Ramière était un homme de grande capacité intellectuelle, et un fervent religieux. Il possédait avec des dons d'écrivain et d'organisateur, un esprit naturellement combatif et le zèle apostolique le plus ardent. Pendant 24 ans et sans relâche il se donna avec enthousiasme à l'AP et lui imprima son caractère propre.

Son action de directeur de l'AP se manifesta dans trois réalisations principales:

1° l'approfondissement du message spirituel de l'AP: sur la valeur de la prière apostolique; sur la divinisation du chrétien et de toutes ses œuvres; sur la participation à la vie du corps mystique de Jésus-Christ et, d'une manière particulière, sur la dévotion au Cœur de Jésus;

2° l'extraordinaire diffusion de l'œuvre dans le monde entier, si bien qu'à sa mort existaient 35.000 centres de l'AP, avec 13 millions de membres, et 14 "Messagers" en plusieurs langues;

3° l'établissement d'une organisation centralisée à Toulouse, un peu rigide et compliquée il est vrai, mais qui servit à conserver la cohésion du mouvement. On doit regretter d'autre part les fréquentes interventions du directeur à la Curie romaine, dans les diocèses et dans le gouvernement interne de certaines associations.

Après le P. Ramière, le P. Emile Regnault (1884-1895) s'efforça de poursuivre l'action de son prédécesseur, bien que la charge fût supérieure à ses forces. Les difficultés qu'entraînait le régime centralisé du P. Ramière devinrent plus patentes au cours de ce mandat surtout lorsque sans en référer suffisamment au Père Général il se proposa d'obtenir du Saint Siège l'approbation de nouveaux Statuts, qui reconnaîtraient l'AP comme œuvre de la Compagnie, sous la direction immédiate du P. Général.

Pendant cette première période trois Généraux gouvernèrent la Compagnie. Les deux premiers se montrèrent très favorables à l'AP, sans entretenir toutefois des relations directes avec lui.

Le P. Jean Roothaan (1829-1853) estima sincèrement l'AP dès qu'il en eut connaissance. Le 2 novembre 1846 il adressa une lettre particulièrement chaleureuse au P. Gautrelet pour le féliciter de son livre et lui accorder pour les membres de l'AP la participation à tous les biens spirituels acquis par nos missionnaires.

Le P. Pierre Beckx (1853-1889) confia au P. Gautrelet des responsabilités de confiance et confirma les dispositions de son prédécesseur (3 janvier 1861). A l'époque du P. Ramière, qu'il estimait beaucoup, il servit de médiateur dans plusieurs tensions entre le directeur de l'AP et des dicastères de la Curie romaine.

Plus critique et difficile fut l'attitude du P. Antoine M. Anderledy (1887-1892). Ce P. Général fut consulté par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers sur les nouveaux Statuts de l'AP que le P. Regnault avait présentés à cette Congrégation. Ces Statuts proposaient, comme nous l'avons dit, que l'AP se convertît en une œuvre de la Compagnie et que le P. Général fût, en raison de sa charge, le Directeur Général de l'AP.

La réaction du P. Anderledy fut franchement négative. Il se peut qu'un refus aussi catégorique ait été dû en partie à la conduite du P. Regnault et de son prédécesseur qui

n'informaient pas suffisamment les supérieurs romains de leur gestion; ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est de savoir les raisons profondes de ce refus. Le P. Anderledy estimait que le gouvernement de l'AP, excessivement centralisé et autoritaire, et en marge des supérieurs, n'était pas compatible avec la manière de procéder de la Compagnie. L'AP s'ingérait dans le gouvernement des diocèses à travers ceux qu'on appelait "directeurs généraux" de zone; et la Compagnie n'avait en réalité aucune autorité sur l'AP.

La solution fut trouvée par le Général suivant.

Affermissement de l'AP sous la Direction de la Compagnie (1896-1946)

L'élection du P. Luis Martin (1896-1906) à Loyola pouvait laisser présager une évolution dans la conduite de son prédécesseur. En effet le P. Luis Martin avait directement connu l'AP en France, pendant son exil d'Espagne; il avait été directeur de l'AP à Salamanque (1880-1885) et directeur du "Mensajero" à Bilbao (1885). Il avait aussi connu la politique du P. Anderledy pendant sa charge de secrétaire régional à la Curie de Rome, avant d'être nommé par lui Vicaire Général à sa mort.

Dans les archives de la direction générale de l'AP on conserve des notes inédites du P. Calvet, provincial de Lyon, indiquant la pensée du P. Martin sur la politique qu'il conviendrait de suivre pour l'AP. C'est au temps même de la Congrégation Générale à Loyola qu'elle fut exprimée au P. Calvet: il faudrait d'abord changer le style de gouvernement de l'AP par de nouveaux Statuts, et le faire ensuite passer sous la dépendance de la Compagnie. A cette fin il faudrait aussi qu'il se rende indépendant des autres associations avec lesquelles il entretient des relations confuses.

A peine arrivé à Fiésole, où se trouvait la Curie de la Compagnie, le nouveau Général répondit à la S. Congrégation des Evêques et Réguliers pour continuer le dialogue commencé par son prédécesseur. Sans désavouer le P. Anderledy il exprime cependant la bonne opinion qu'il a de l'AP. Il est d'avis qu'il conviendrait de modifier les Statuts et, reconnaissant que le P. Général ne peut assumer la charge du Mouvement, il suggère que celui-ci soit placé sous la direction de l'archevêque de Toulouse.

La Sacrée Congrégation prit en considération les vues du P. Général, mais insista en définitive pour que le P. Général se chargeât lui-même de préparer la modification des Statuts et fût Directeur Général de l'AP, devrait-il désigner un Délégué à Toulouse.

Ainsi prirent corps les Statuts de 1896, qui devaient demeurer en vigueur jusqu'en 1951. Le P. Général nomma en la personne du P. Auguste Drive son Délégué à Toulouse (1895-1908).

Le P. Luis Martin et son successeur, le P. François Wernz (1904-1914), assumèrent à fond la charge que le Saint Siège confiait au Général de la Compagnie, même s'ils délèguèrent largement leurs pouvoirs aux Pères de Toulouse. Au Père Drive succéderont le P. Joseph Boubée (1908-1911) et le P. Joseph Calot (1911-1924). Les Pères Généraux échangeront avec eux une correspondance fréquente et leur donneront des orientations pratiques pour l'organisation de l'Oeuvre et plus encore pour l'édition des "Messagers".

L'influence du P. Wladimir Ledôchowski s'exerça encore davantage, tout au long d'un généralat de 27 ans (1915-1942).

Il avait été directeur du *Messenger* en Pologne (1900) et directeur diocésain de l'AP à Cracovie (1901). Il s'était beaucoup intéressé à l'AP et 'à la dévotion au Cœur de Jésus quand il fut Assistant d'Allemagne à la Curie (1906-1914).

Directeur Général de l'AP, le P. Ledôchowski multiplia ses interventions en faveur du Mouvement: deux fois il convoqua à Rome les secrétaires nationaux de l'AP et les directeurs des "Messagers" (1919 et 1925); il fonda le Bulletin mensuel "Nuntius ad Nuntios" (1925) transféra définitivement de Toulouse à la Curie de Rome la direction générale de l'AP (1926); introduisit les Intentions missionnaires approuvées par le Souverain Pontife (1928); donna une impulsion à la Croisade Eucharistique de l'AP (1932) et à l'œuvre de la Consécration des familles au Cœur de Jésus, comme œuvre propre de l'AP (cf. AR III, 1920, pp. 226ss).

On n'a guère conservé de directives concrètes du P. Ledôchowski sur l'AP (discours, lettres). Mais nous savons que l'AP était une de ses constantes préoccupations de gouvernement. Déjà dans sa première lettre sur le Cœur de Jésus il parle de l'AP, même si c'est brièvement: "La dernière CG (XXVIe). s'appuyant sur une longue expérience, recommande un des termes graves et insiste avec autorité pour que tous les jésuites, mais surtout ceux qui sont à la tête de la Compagnie, s'efforcent de promouvoir l'AP, spécialement parce que de cette manière la Compagnie peut mieux remplir la charge reçue de pratiquer, promouvoir et propager la dévotion au divin Cœur de Jésus-Christ" (9 juin 1919, AR III, 1919, p. 54). Ces mêmes idées, le P. Général les reprendra dans une lettre adressée à toute la Compagnie à l'occasion du 250e anniversaire des révélations de Paray-le-Monial (5 juin 1938 AR IX, 1938, p.207).

A relever aussi son insistance sur l'œuvre de la Consécration des familles au Cœur de Jésus, ses fréquents recours personnels à Pie XI, et ses observations, courtes mais intéressantes, rapportées dans les Actes du Congrès de 1925. Par exemple:

- "Il faudrait que les curés comprennent le véritable esprit de l'AP et son organisation. Trop souvent ils croient que l'AP est une œuvre jésuite et qu'à travers lui nous exerçons sur la paroisse une sorte de surintendance... Or, dans les paroisses nous ne sommes que des auxiliaires" (Conventus Directorum AP 1925. Toulouse, p.81)

A propos des œuvres extérieures d'apostolat dans les centres, "N.P. dit qu'il s'agit d'une question de grande importance. Nos Statuts furent approuvés en 1896, à une époque où l'on considérait un crime de vouloir assumer dans nos Centres des œuvres d'Apostolat (ceci est une allusion à la confusion entre l'AP et d'autres œuvres dérivées de la politique du P. Ramière) C'est ainsi que les Statuts omettent presque les œuvres de zèle; et les œuvres extérieures ne sont nommées que dans la mesure où elles ont une 'valeur d'impétrer'. Bien qu'il faille éviter, ajoutait-il, un attachement excessif aux œuvres extérieures, et bien que certains croient à tort que l'AP peut accepter n'importe quel genre d'œuvres de zèle extérieur, il est cependant clair que conformément à sa tradition l'AP peut, et même doit, se joindre aux œuvres extérieures" (ibidem, p. 83). Plus loin il expliquera qu'il s'agit de l'œuvre de la Consécration des familles, de l'Heure Sainte etc., et que ces critères doivent intervenir dans les nouveaux Statuts, auxquels on pensait déjà; on ne peut accepter indistinctement toutes les œuvres apostoliques, comme l'avait insinué le P. Vilarino; mais il faut distinguer entre les œuvres que doivent assumer les centres comme tels et les œuvres apostoliques auxquelles les membres de l'AP doivent collaborer à titre personnel" (cf. ibidem, pp. 94-95).

- Dans la 5e session on s'est demandé "si la Compagnie ne s'était pas un peu écartée de sa pratique traditionnelle de travailler avec les hommes... C'est pourquoi N.P. recommanda que l'AP s'efforce d'aller aux autres, spécialement aux hommes plus abandonnés et éloignés de l'Eglise. La Compagnie ne fait pas partout ce qu'elle doit faire pour eux selon sa finalité" (ibidem, 99).

Dans le long intervalle entre les généralats du P. Ledôchowski et du P. Janssens, dû aux difficultés provoquées par la IIe Guerre mondiale, se succédèrent deux Vicaires Généraux, le P. Alexis Ambroise Magni (1942-1944) et le P. Norbert de Boynes (1944-1946). Au milieu de cette période vint la célébration du 1er Centenaire de l'Apostolat de la Prière (1844-1944). A cette occasion le P. Magni adressa, peu avant sa mort, une lettre à toute la Compagnie, insistant sur la place de l'AP dans notre vie apostolique, et le P. de Boynes reçut une importante Lettre Apostolique de Pie XII sur le même sujet (AR X, 1944, p. 662-672).

Renouveau et crise après le Concile (1946-1983)

Cette troisième période correspond aux généralats du P. Janssens et du P. Arrupe, avec la courte délégation pontificale du P. Dezza.

Prédomine dans cette étape le souci d'une rénovation des Statuts (en 1951 et 1968) tandis qu'apparaissent les symptômes de la crise propre aux années antérieures et postérieures au Concile.

Le P. Jean-Baptiste Janssens (1946-1964) fut un promoteur de l'AP à la fois convaincu et actif. Il avait connu de près la floraison des "Ligues du Sacré-Cœur" en Belgique et dès le premier instant, il exhorta de toute son âme la Compagnie à suivre cette voie.

Il suffit de rappeler quelques-unes de ses multiples interventions: lettre à tous les Provinciaux sur l'AP (AR XI, 1947, p. 290ss) et une autre le même jour à tous les Directeurs et Promoteurs de l'AP (ibidem, pp. 293-298); peu de jours après, lettre à toute la Compagnie "sur nos ministères", indiquant l'AP comme une de nos méthodes spécifiques d'apostolat, avec les Exercices et les Congrégations Mariales (ibidem, notamment pp. 333-335); en 1948 il convoqua à Rome un congrès des Secrétaires nationaux et des Directeurs des "Messagers" et, après avoir personnellement participé aux séances, il en communiqua lui-même par lettre les principaux résultats aux Provinciaux (AR XI, 1948, pp. 535-538); il présenta au Saint Siège les nouveaux Statuts de l'AP, qui motiveront une Lettre Autographe de Pie XII accordant sa large approbation (AR XII, 1951, 25-28). A cette occasion le P. Janssens publia une longue Instruction à toute la Compagnie sur l'AP "comme instrument de pastorale" (ibidem, 267-282), y joignant plus tard un "Manuel de l'AP" à commenter à nos étudiants et aux Pères dû-Troisième An (AR XII, 1955, pp. 795-796); en 1956 il convoqua à Rome un nouveau Congrès des Promoteurs et Responsables de l'AP (cf. AR XIII, 1956, pp. 100-105); en 1958 il soumit au Saint Siège de nouvelles "Normes pour la 'Croisade Eucharistique", recevant par Lettre autographe l'approbation de Pie XII (AR XIII, 1958, pp. 390-401); il créa des sections spéciales de l'AP pour les prêtres et pour promouvoir l'union des chrétiens (AR XIII, 1959, pp. 509-606).

Pour réaliser ce vaste travail il trouva depuis 1949 un fidèle et persévérant collaborateur dans le P. Friedrich Schwendimann, de la Province d'Autriche.

Quelle conception le P. Janssens s'était-il faite de l'AP? De quoi et d'où provenait la conviction de son efficacité à ce stade précis de la vie de la Compagnie?

Il ne serait pas facile d'exposer toute sa pensée telle qu'elle s'exprime dans ses lettres et ses discours Mais nous pouvons faire émerger les idées fondamentales suivantes:

1) Le P. Janssens estimait profondément les "trois degrés", ainsi appelés dans les Statuts de 1896', ou les "pratiques" selon ceux de 1951, recommandés par l'AP: l'offrande des œuvres, le chapelet, la communion mensuelle. Il pensait qu'il s'agissait là de trois choses qui, bien faites, pouvaient caractériser une vie profondément chrétienne, surtout si on les concevait comme lui les concevait: l'offrande de la vie entière pour l'Eglise; le chapelet, surtout en famille, et la communion comme dans les grands rassemblements d'hommes organisés par les Ligues, "Il faut distinguer, disait-il, entre ce qui plaît aux gens et ce qui leur est profitable, salutaire et utile" (Conventus AP, 1948), pp. 15-16).

2) Une autre conception qu'il faisait souvent valoir, c'est que nous ne pouvons pas nous contenter des pratiques religieuses si elles ne sont accompagnées d'une formation religieuse, en particulier là où prédomine la piété populaire. L'instruction religieuse est aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour bien former les laïcs et leur inculquer un profond esprit apostolique. Pour la formation des laïcs il recommande, en plus des moyens traditionnels, une soigneuse préparation des "Messagers", les émissions de radio et de télévision, et d'une manière générale tous les moyens de communication sociale.

3) Une autre pensée très familière au P. Janssens est que l'AP ne doit pas se limiter à un petit groupe de fidèles, mais au contraire s'étendre au plus grand nombre possible: "Si les Congrégations Mariales sont destinées à travailler avec un groupe relativement restreint de personnes plus engagées, l'Apostolat doit travailler avec la masse, tout en exigeant un degré plus général de vertu" (AR 1947, p.333). Tout le monde, y compris les plus frustes, est capable de comprendre le message que nous proposons dans l'AP, de sanctifier et d'offrir à "Dieu sa propre vie. Nous devons rendre l'AP compatible avec d'autres associations parce qu'il s'agit d'une association fondamentale: "comme l'air qu'on respire"; "il imprègne (les, autres associations) comme l'air pur et sain, grâce auquel la vie surnaturelle et APOSTOLIQUE SE RENOUVELLE ET PREND FORME" (Pie XII, AR XIII, 156, p.37).

4) Il n'est pas moins intéressant de porter aussi notre attention sur ce que le P. Janssens attendait de la Compagnie. Dans toutes ses lettres aux Provinciaux à ce sujet il dit qu' il faut préparer nos jeunes à ce ministère; et qu'à celui-ci il faut affecter des sujets aptes et bien préparés; qu'il faut rectifier l'opinion de ceux qui n'estiment pas l'AP: "J'entends dire, écrit-il dans sa première lettre aux Provinciaux sur l'AP, qu'il en est, dans telle ou telle province, qui disent que l'AP... est passé de mode et ne convient pas aux hommes de notre époque. Cette erreur peut provenir d'un esprit bon mais insuffisamment éclairé et ses conséquences sont délétères (AR XI, 1947, p. 290); il conseille aux Provinciaux d'insérer l'AP dans les programmes pastoraux de leur province: comme œuvre de persévérance après les Exercices et les Missions; comme instrument de formation des laïcs; comme manière d'unir les hommes entre eux; comme moyen d'amener les jeunes au Christ; comme manière de coopérer au renouveau liturgique et de promouvoir la dévotion au Cœur de Jésus (AR XII, 1952, p. 27ss). Aux Promoteurs de l'AP il rappelle la nécessité de s'y donner complètement, dans une étroite union avec la direction générale à Rome et avec tous ceux qui travaillent au sein de l'AP et toujours au service de l'Eglise locale.

Le P. Pedro Arrupe (1965-1983) confronté au P. Janssens, peut sembler s'être moins intéressé à la dévotion au Cœur de Jésus et à l'AP. Certains auraient en effet souhaité le voir recommander l'AP avec plus d'insistance, surtout auprès des supérieurs.

Son action en faveur de ces deux aspects de nos ministères doit cependant retenir notre attention.

Aussitôt après son élection il ordonna de procéder à une large consultation pour une refonte des Statuts de l'AP approuvés par Pie XII en 1951, en vue de les adapter aux nouvelles orientations selon la doctrine et l'esprit du Concile. L'entreprise fut couronnée par une solennelle approbation de Paul VI, transmise par une lettre du cardinal Secrétaire d'Etat, H.J. Cicognani, le 27 mars 1968 (AR XV 1968, pp. 203-211), que le Père Arrupe communiqua personnellement à toute la Compagnie le 21 juin de la même année (AR XV 1968, pp. 304-305).

Le P. Arrupe convoqua à Rome un Congrès mondial des Secrétaires Nationaux, tenu en avril-mai 1974, à la veille de la 32e CG; il devait y prononcer deux discours importants, à l'ouverture et à la fin (cf. "Apostolat de la Prière", 1974, pp. 217-242; AR XVI, 1974, pp. 239-246). Il participa aussi par un discours à la Réunion des Secrétaires Nationaux d'Europe, tenue à Rome en 1979 (cf. "Prier et Servir", 1980, pp. 225-231). Il donna son appui aux réunions des Secrétaires Nationaux d'Amérique latine méridionale (Buenos Aires 1980) et septentrionale (Bogota 1981), sans parler des réunions annuelles des Secrétaires d'Europe à partir de 1975 dans l'un ou l'autre pays.

Il fonda le "Centre International de Pastorale de la Prière" (CIPO) joint à la direction générale de l'AP, pour expérimenter et stimuler la collaboration de l'AP dans tous les problèmes relatifs à la pédagogie et à l'inculturation de la prière, comme activité propre de l'AP et particulièrement utile à l'Eglise d'aujourd'hui (AR XVIII, 1980, p. 220).

Pour le seconder dans ces initiatives il eut successivement à ses côtés les Pères Jésus Solano (Gastille 1969), Edgardo de la Peza (Mexique, 1974), et Luis Gonzalez (Tolède, 1980), assistés du P. Mariano Ballester (Tolède, 1974).

Quant à la dévotion au Cœur de Jésus, le P. Arrupe s'en est lui-même expliqué dans son dernier discours à la Compagnie: "Certains ont pu s'étonner que pendant mon généralat j'aie relativement peu parlé de ce thème. J'ai eu pour cela une raison pastorale. Dans les décades récentes l'expression 'Sacré Cœur' a suscité en plusieurs lieux des réactions émotionnelles et allergiques, en partie peut-être comme réaction aux formes de présentation et à une terminologie liées au goût des époques passées. Il m'a donc paru préférable de laisser s'écouler un peu de temps, persuadé que cette attitude plus émotive que rationnelle, se clarifierait" (AR XVIII, 1981, p. 470).

Mais en réalité, comme l'a révélé la publication de son livre sur le Cœur du Christ "En él solo... la esperanza", nul autre P. Général peut-être n'a autant écrit et parlé sur le Cœur du Christ pendant son généralat, que le P. Arrupe!

Et maintenant, au lieu de nous engager dans une énumération des faits, il sera plus intéressant de rechercher quelle fut la politique du P. Arrupe au sujet de l'AP.

- En premier lieu il nous faut analyser la nouveauté que représentent les nouveaux Statuts qu'il soumit à l'approbation de Paul VI. On y perçoit, avec le ferme désir de demeurer fidèle

à la tradition de l'AP, le souci d'adapter contenu et langage au style du Concile, surtout relativement à l'appel universel à la sainteté, à la responsabilité apostolique de tous les membres du peuple de Dieu et concrètement des laïcs, à une participation plus vivante à la liturgie et à la pastorale d'ensemble, au niveau des diocèses et des conférences épiscopales.

Ses multiples interventions démontrent toujours sa pleine conscience des difficultés affrontées par l'AP à l'époque postconciliaire, mais qui avaient déjà commencé, à se manifester avant le Concile. Certes il ne s'agissait pas d'une crise exclusive à l'AP, mais commune aussi à d'autres associations. Le problème était de savoir "comment présenter d'une manière plus profonde et dans un langage approprié à l'homme d'aujourd'hui, le sens et la finalité de l'AP" ("Apostolat de la Prière", 1974, p. 218). De la son continuel souci de susciter à la direction générale et chez les secrétaires nationaux la créativité voulue pour répondre aux nécessités nouvelles de notre temps.

Il faudra, disait-il, un discernement. Mais pour bien le faire "s'impose un généreux détachement de nos attitudes mentales et de notre mode de penser et de sentir dans les choses qui ne sont pas absolument essentielles" ("Apostolat de la Prière", 1974, p. 219). Rappelons quelques-unes de ses intuitions concrètes pour le renouveau de l'AP: il faut être attentifs aux "signes des temps", qu'il résumait dans un désir d'amitié personnelle avec Jésus-Christ; un désir de prière et d'expérience religieuse; la conjonction dans la vie chrétienne d'un mouvement vertical et d'un mouvement horizontal; la redécouverte de la liturgie; le sentiment de la communauté et de la solidarité universelle; l'attention au nouveau sens de l'apostolat comme "activité pour transformer le monde en le rendant conforme à la volonté de Dieu, créateur et rédempteur"; revalorisation du rôle prophétique, sacerdotal et royal des fidèles; la consécration du monde; l'œcuménisme; l'usage des moyens de communication sociale ("Apostolat de la Prière", 1974, p. 221-227).

Le P. Arrupe a souligné d'une façon particulièrement concrète que l'une des tâches les plus importantes de l'AP aujourd'hui consiste à enseigner à prier: il parlait "de la prière pour l'apostolat et de l'apostolat pour la prière", c'est-à-dire de la nécessité de la prière pour l'apostolat, mais aussi de la nécessité de l'apostolat pour enseigner à prier; le "apprenons à prier" de l'évangile est aujourd'hui d'une actualité vitale: "enseignera prier est aujourd'hui un de nos premiers apostolats" ("Apostolat de la Prière", 1974, p. 237); "Nous devons introduire la prière, dit-il dans une autre circonstance, ou au moins la conviction de l'importance de la prière et de sa pratique, dans les autres associations" ("Prier et Servir", 1980, p. 228); "nous devons enseigner la méthode ignacienne d'intégrer la prière et la vie" ("Prier et Servir", 1980, p. 229). C'est pourquoi il a tenu à créer auprès de la direction générale de l'AP le CIPO, organe expérimental et en même temps exemple et stimulant pour d'autres centres de l'AP nationaux et locaux.

- Enfin il porta une attention spéciale aux enfants et aux jeunes réunis dans le Mouvement Eucharistique des jeunes. Pour les accueillir comme il convient, insistait-il, nous devons répondre à leurs légitimes aspirations ("Apostolat de la Prière", 1974, p. 224) et leur donner une formation eucharistique ("Pier et Servir", 1979, pp. 1-34).

Dans sa brièveté le gouvernement du P. Paolo Dezza (1981-1983) comme Délégué Pontifical, a cependant laissé trace dans l'AP. Il décida de publier les Intentions mensuelles de l'AP dans les Acta Romana (AR XVII, 1982, p. 718-729); ordonna une enquête auprès des Secrétaires Nationaux pour voir s'il convenait de faire de l'AP une Œuvre Pontificale, hors la juridiction de la Compagnie; manifesta la disponibilité de la Compagnie à répondre aux désirs du Saint Père en la matière et transmit la question au nouveau P. Général;

recommanda instamment à l'AP la cause de canonisation du Bx Claude La Colombière, à l'occasion du IIIe centenaire de sa mort (AR 1982, 752-754); et adressa une importante lettre aux Secrétaires Nationaux d'Extrême-Orient réunis à Madras (Inde): "J'ai l'impression que nous n'avons pas exploité la force puissante de ces orientations du saint Père, en particulier à propos de la formation catéchistique des laïcs selon l'esprit du Concile" (AR XVIII, 1982, pp. 925-928).